

Médaille de « Longs états de service municipal »



Les municipalités et villages canadiens, ou un service d'incendie reconnu, peuvent poser la candidature d'un membre de leur service d'incendie pour la médaille de « Longs états de service municipal » de l'Association canadienne des services d'incendie volontaires (ACSIV), reconnaissant 30 années d'implication au sein du service d'incendie, et pour des agrafes (barrettes) d'ancienneté reconnaissant 35, 40 et 45 années de service. Une médaille pour 50 années de service est aussi offerte.

Pour soumettre la candidature d'un membre des services d'incendie à la médaille ou à une barrette pour longs états de service, prière de remplir le formulaire « Demande de médaille et/ou barrette pour longs états de service municipal ». Une médaille conférée par une municipalité ou un village doit être recommandée par le secrétaire ou un élu municipal, et celle décernée par un service d'incendie, par le chef des pompiers ou le chef adjoint.

Admissibilité : Prière d'utiliser le formulaire ci-après pour proposer la candidature d'un pompier volontaire ou payé sur appel qui a servi pendant au moins 30 ans auprès d'un service d'incendie ou comme premier intervenant médical auprès d'un fournisseur de services de premiers intervenants reconnu du Canada.



Pour déposer la demande : Remplissez le formulaire en vous assurant que toutes les sections contiennent l'information demandée. Veillez à obtenir les détails pertinents à partir des pièces justificatives. Envoyez votre demande dûment remplie et les documents justificatifs par la poste, courriel ou service de messagerie. **Par courriel, envoyez à :** MLSA@cvfsa.ca.

Par la poste ou service de messagerie, à : ACSIV / CVFSA, 5-2600 av. Skymark Suite 100, Mississauga ON L4W 5B2

Combien de temps cela prend-il? Il faut normalement compter 4 à 6 semaines entre le dépôt d'une nomination et la livraison de la médaille à votre adresse. Dans des circonstances **particulières**, nous pourrions être en mesure de répondre à votre demande dans un délai de 72 heures.

Coût : Des frais de parrainage par médaille de 150 \$ plus 10 \$ pour les frais d'expédition s'appliquent.

Pour plus d'informations : MLSA@cvfsa.ca

Port de la médaille : La médaille doit être montée au-dessus de la poche de poitrine droite de la tunique avec les médailles provinciales. Les rubans de petite tenue peuvent être cousus, mais doivent normalement être montés sur une barre de ruban détachable, épinglée au-dessus de la poche de poitrine droite de la veste de tenue de service ou de tenue réglementaire.

Modes de paiement : ☐ Carte de crédit ☐ Virement par courriel ☐ Chèque (*préféré*)

Médaille de « Longs états de service municipal »

Formulaire de mise en candidature : Médaille et/ou barrette– Longs états de service municipal

Nom du récipiendaire proposé : _____
Prénom Second prénom / Initiales Nom de famille

Grade du récipiendaire : ☐ Pompier ☐ Capitaine ☐ Chef des pompiers ☐ Intervenant médical ☐ Autre _____

N^{bre} d'années de service : _____ **Doit être 30 ans ou plus.** Peut-être le cumul de plusieurs services.

Nom du service d'incendie : _____

Adresse du service d'incendie : _____

Si plusieurs services d'incendie sont requis pour atteindre 30 ans, prière d'énumérer : _____

Quiconque a servi comme pompier avant ou après avoir servi dans les Forces armées canadiennes (FAC) où il/elle a été appelé(e) à combattre des incendies, et rejoint un service de pompiers volontaires après sa libération des FAC, peut – avec documents à l'appui – compter les années passées dans les FAC aux fins du calcul de temps consacré à titre de pompier.

Adresse du récipiendaire : _____

Nomination soumise par : _____
Représentant municipal officiel **OU** Chef / Chef adjoint du Service d'incendie

Adresse courriel du parti proposant : _____

Signature de l'autorité de nomination

Comité des récompenses de l'ACSIV / Référence et dossiers

Date de réception

Date d'envoi

Bureau de l'Est / de l'Ouest

N° série

recto / recto verso